Toute NATURE

Une publication de la SNAP • Printemps-été 2020

La voie à suivre est celle de la nature

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

Offert jusqu'en OCT 2020 Entente pour publication 40033545

La planète en déroute

LAURA COLELLA

La situation que nous vivons en 2020 nous amène à voir le monde différemment. Dans une certaine mesure, elle nous oblige à revoir notre relation avec la nature. Que nous fassions le choix de conserver, de consommer, d'explorer ou d'exploiter, chacune de nos décisions provoque une réaction en chaîne qui peut se répercuter sur le moindre organisme et sur des continents entiers.

Randonnée à Thaidene Nëne, T.N.-O.
Photo : Tyrone Burke

Pendant la pandémie qui sévit, les Canadiens ont tenté de fuir le contexte d'anxiété et d'incertitude en cherchant du réconfort dans les parcs et d'autres milieux naturels. Se promener en forêt, entendre le bruit des vagues le long des côtes, se ressourcer en plein air : autant de plaisirs simples et essentiels que la nature nous procure.

Attirée par l'appel des grands espaces et désireuse de dissiper l'incertitude omniprésente, la population de notre beau pays cherche aujourd'hui à renouer avec la nature. Mais on vit une crise écologique aussi, et le Canada peut aider à la combattre et ainsi se positionner en tant que chef de file mondial en matière de conservation. Deuxième pays du monde par sa superficie et doté de 243 042 kilomètres de côtes, le Canada abrite 20 % des forêts vierges de la planète, 24 % des milieux humides et près d'un tiers du carbone stocké dans les sols. Ces atouts nous offrent la possibilité de mettre en place des solutions fondées sur la nature pour protéger et restaurer les milieux naturels, autant terrestres que marins.

En juin 2020, nous avons été emballés d'entendre le gouvernement fédéral réaffirmer son engagement à protéger 25 % des terres et des océans du Canada d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030, et à mettre en œuvre des solutions climatiques naturelles. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes déterminés à faire en sorte que ces engagements se traduisent par des mesures concrètes pour contrer la crise écologique actuelle. Et nous collaborerons avec les décideurs, les courtiers du savoir et les gardiens traditionnels de la terre pour protéger la biodiversité du majestueux patrimoine naturel du Canada et contribuer à notre santé et à celle de notre planète.

Tout en poursuivant ce travail, la SNAP réfléchit aussi à des moyens d'intégrer des mesures de lutte contre le racisme à ses activités, à tous les niveaux et à la grandeur du pays. Je reconnais que notre structure de gouvernance ne reflète pas la diversité du Canada et que beaucoup de travail doit être fait à cet égard. La nature, qui est inclusive en soi, est un exemple à suivre. Nous avons beaucoup de travail à faire pour mettre fin au racisme systémique, à l'oppression et aux préjugés qui subsistent dans notre société. Une telle évolution suppose un profond bouleversement de la structure de nos institutions. Nous sommes déterminés à fournir notre part d'efforts, avec détermination et courage. L'inaction n'est pas une option.

Laura Colella est la présidente du Conseil d'administration de la SNAP.

Toute NATURE
PRINTEMPS-ÉTÉ 2019
VOLUME 16, NUMÉRO 1

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

La SNAP est un organisme canadien dont la mission est la protection d'au moins 50 % de notre nature sauvage. Depuis 1963, nous avons joué un rôle de premier plan dans l'établissement de plus des deux tiers des aires protégées du Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL
Laura Colella, présidente (ON)
Erik Val, vice président (YT)
Alex Abboud (AB)
Alicia Aragutak (NU)
Rosemary Dohan (MB)
Jim Donohue (SAB)
John Grandy, trésorier (ON)
Bob Halfyard (T.-N.-L.)
Stephen Langdon (ON)
Ina Lucila (NAB)
Nikita Lopoukhine (ON)
Don McMurtry (ON)
Lavinia Mohr, (ON)
Amber Nicol, présidente, Comité de gouvernance (N.-É.)
Richard Paisley, président, comité du contentieux (C.-B.)
Kathy Scalzo (C.-B.)

ADMINISTRATEURS HONORAIRES
Stephanie Cairns
Phil Dearden
David Lang
Harvey Locke
Gordon Nelson
Bob Peart
Sherri Watson

ÉQUIPE ÉDITORIALE
Sandra Schwartz : Directeure générale national
Danielle Tremblay: Directrice nationale, communications
Jennifer Scott: Responsable des communications au Bureau national
Janice McLean: Mise en page

COMITÉ ÉDITORIAL
Alex Abboud
Rick Boychuk
Laura Colella
Ron Thiessen

ISSN 1717-8894. Maître de poste : Faire parvenir tout changement d'adresse au Canada à la SNAP : 250, av. City Centre, bureau 506, Ottawa, ON K1R 6K7.

Toute Nature est publié deux fois par an (au printemps et à l'automne) par la Société pour la nature et les parcs du Canada (no d'enregistrement 10686 5272 RR0001).

© 2020 Société pour la nature et les parcs du Canada. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite expresse de la SNAP.

DANS CE NUMÉRO

À LIRE

Conservation à l'ère de la Covid-19 • 7
Il n'a jamais été nécessaire de prendre des mesures ambitieuses pour restaurer il était plus urgent de trouver un équilibre avec la nature. *par Alison Woodley*

Garder le Canada dans le bleu • 10
Comment les aires marines protégées soutiennent l'économie marine du Canada *par Alex Barron*

Les bonnes nouvelles • 13
Les impacts positifs pour la conservation de la nature et les communautés sont évidents. Continuons dans cette voie. *par Aison Ronson*

COUVERTURE : L'effraie des clochers, photographiée parmi les fleurs printanières, est une espèce en voie de disparition au Canada. Photo : Andy Chilton.

AU-DESSUS : Entre ciel, terre et mer le long de la côte de la Colombie-Britannique. Photo : Rohit Tandon

RUBRIQUES

2 • MOT DU PRÉSIDENT
La planète en déroute

4 • BÉNÉVOLAT
La conservation à l'échelle des communautés

12 • INFORMATIONS
Santé fiscale (et physique)

14 • EN MÉMOIRE
Un legs d'amour...

14 • CONTACTEZ-NOUS

La conservation à l'échelle des communautés

Le rôle essentiel des bénévoles

TARA RUSSELL ET TAYLOR MATON

La conservation de la nature est un travail de tous les instants au Canada. En Alberta, une grande partie de ce travail ne pourrait pas être accompli sans les gens passionnés qui appuient notre petite équipe dans la province. Vous l'aurez deviné, on parle ici de nos bénévoles, de nos membres et de nos ambassadeurs. Chaque année, ils consacrent d'innombrables heures à la protection de la nature en siégeant à nos comités, en organisant des événements de sensibilisation et en mobilisant leurs réseaux. Ils jouent un rôle essentiel dans la réalisation de notre mission en mettant leurs idées, leurs compétences et leurs talents au service de la conservation. Grâce à nos deux programmes d'ambassadeurs, la SNAP Alberta nord procure les ressources nécessaires aux citoyens de la région pour les inciter à contribuer activement à la protection de la nature dans leurs milieux.

Fleurs sauvages à Thaidene Nëne.
Photo : Tyrone Burke

PROGRAMME DES AMBASSADEURS DU CLIMAT

L'automne dernier, nous vous avons parlé de notre programme des Ambassadeurs du climat, qui permet à nos membres résidant dans les régions du nord de l'Alberta de sensibiliser directement leurs communautés à la question délicate des changements climatiques. Jusqu'à aujourd'hui, les ambassadeurs ont contribué à mieux informer 3 055 personnes et encourager des milliers de gestes pour réduire les émissions de carbone. Dans une province où, selon les sondages, seulement 52% de la population croit que les changements climatiques existent, ce travail est absolument crucial.

PROGRAMME DES AMBASSADEURS DE LA CONSERVATION : INITIATIVE POUR LES AÎNÉS

Notre programme « Ambassadeurs de la conservation : Initiative pour les aînés » nous a permis de mobiliser huit personnes âgées de la région d'Edmonton afin d'élaborer un programme de sensibilisation qui cible les gens de leur groupe d'âge afin de leur expliquer comment s'impliquer à l'égard des enjeux environnementaux locaux. Les ambassadeurs ont contribué en participant à des événements de sensibilisation, en recueillant des centaines de signatures en faveur de la protection des eaux d'amont et en permettant au personnel de la SNAP d'établir de nouveaux contacts. Le programme travaille à offrir aux personnes retraitées la possibilité de participer aux travaux de conservation, tout en mettant à profit leurs connaissances et leur expertise.

Si vous souhaitez savoir comment vous pouvez vous impliquer et faire du bénévolat avec la SNAP, rendez-vous sur snapcanada.org, où vous pourrez trouver le site de votre section régionale et consulter les offres de bénévolat.

Tara Russell est la directrice du programme et Taylor Maton est le coordinateur de la conservation à la CPAWS du nord de l'Alberta.

Photo: Anthony Metcalfe

COMMENT ABORDER LE SUJET DU CLIMAT

Notre ambassadeur pour le climat à Fort McMurray nous livre quelques conseils utiles sur la façon d'aborder cette question parfois épineuse. *(Les réponses ont été éditées par souci de concision*)

QU'EST-CE QUI FONCTIONNE BIEN LORSQU'ON VEUT PARLER DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À QUELQU'UN?

- Lorsque j'aborde quelqu'un pour la première fois, je lui parle de manière positive de ce que nous faisons et de la manière dont la protection de la nature aide à atténuer les effets des changements climatiques. Je passe ensuite aux gestes que la personne pourrait poser, des plus simples aux plus ambitieux.

QUELS DÉFIS AVEZ-VOUS RENCONTRÉS?

- Le plus grand défi est que beaucoup de gens en Alberta travaillent dans le secteur du pétrole et du gaz. Ils estiment donc que toute réduction de l'empreinte carbone aurait un impact direct sur leur emploi et leur famille.

QUELLES RECOMMANDATIONS DONNERIEZ-VOUS AUX PERSONNES QUI SOUHAITENT ABORDER LA QUESTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AVEC D'AUTRES?

- Soyez ouvert et maître de votre langage corporel et de votre façon de parler. De cette façon, votre interlocuteur comprendra qu'il s'agit d'une simple conversation et non pas d'un débat. Soyez à l'écoute des préoccupations des gens sans les juger et répondez-y par des exemples concrets de réussite. Montrez que c'est possible!
- Par exemple, l'interdiction des chlorofluorocarbures dans le monde a contribué au rétablissement de la couche d'ozone!

Il faut surtout être patient. Vous ne changerez l'avis de personne en une seule conversation, mais sachez que le fait d'entamer le dialogue est en excellent point de départ!

ADHÉREZ AU PROGRAMME DE DONS MENSUELS ET DEVENEZ MEMBRE DU CLUB DE PROTECTION DE LA NATURE DE LA SNAP!

Le don mensuel est un moyen simple et efficace pour nous aider à protéger davantage de milieux naturels au Canada tout au long de l'année.

Saviez-vous que les dons mensuels :

- Assurent un soutien continu pour aider à préserver la faune, la flore et les écosystèmes, aujourd'hui et pour toujours
- Sont rentables : moins d'argent est destiné aux frais de courrier et d'administration
- Sont faciles à prévoir dans un budget : vous pouvez augmenter ou réduire votre montant mensuel en tout temps
- Sont gratifiants : vous apporterez une contribution durable à la SNAP… et à l'environnement!

Adhérez au programme de dons mensuels dès maintenant au www.cpaws.org/donate et recevez une épinglette exclusive de la SNAP ainsi que des invitations pour participer à nos téléconférences portant sur l'avancement de nos projets. .

Pour plus d'informations sur les dons mensuels, communiquez avec nous au
1-800-333-9453 poste 229
or wpc@cpaws.org

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

Grand héron
au lac Mud à Ottawa.
Photo : Cynthia Eastwood

Renardeau roux.
Photo : Nathan Anderson

CONSERVATION À L'ÈRE DE LA COVID-19

Il n'a jamais été nécessaire de prendre des mesures ambitieuses pour restaurer il était plus urgent de trouver un équilibre avec la nature.

PAR ALISON WOODLEY

L'année 2020 a commencé sous le signe de l'espoir. Nous étions nombreux à dire que ce serait une « super année » pour la nature. La communauté internationale menait des négociations en vue d'établir de nouveaux objectifs mondiaux en matière de biodiversité pour la prochaine décennie, objectifs qui devaient être entérinés lors d'une grande conférence des Nations Unies sur la biodiversité prévue en octobre en Chine. Plusieurs pays, dont la France, le Costa Rica et la Finlande ont pris les devants pour promouvoir des objectifs de conservation ambitieux, notamment la protection d'au moins 30 % des terres et des océans d'ici 2030. La biodiversité était sous les feux de la rampe. Elle suscitait enfin l'intérêt et l'on avait l'espoir que les pays pourraient bientôt se concerter pour lutter contre les crises interreliées que sont la perte de biodiversité et les changements climatiques.

Ici, au Canada, la SNAP et ses partenaires du milieu de la conservation ont mené de nombreux efforts de sensibilisation auprès du gouvernement. À la fin de l'année dernière, le premier ministre s'est engagé à protéger 25 % des terres et des océans de notre pays d'ici 2025, et 30 % d'ici 2030 – ce qui permettra de *plus que doubler* notre superficie protégée au cours des cinq prochaines années! Dans leurs lettres de mandat, les ministres fédéraux ont reçu pour directive de mettre en œuvre des solutions climatiques naturelles en complément aux cibles de réduction des émissions de combustibles fossiles et de faire valoir un objectif de protection de 30 % d'ici 2030 lors de rencontres internationales. Parallèlement, le nouveau Fonds de la nature du Canada, qui s'inscrit dans le cadre de l'investissement de 1,3 milliard de dollars dans la conservation prévu dans le budget fédéral de 2018, contribuait finalement à l'établissement d'aires protégées d'un océan à l'autre.

Le personnel de la SNAP surfait sur une vague d'optimisme à la lumière des progrès réalisés au Canada et du scénario prometteur qui se dessinait pour la prochaine décennie.

Puis, en quelques semaines, tout a basculé.

J'étais à Rome à la fin du mois de février en tant que membre de la délégation canadienne lors de la séance de négociation de la Convention sur la diversité biologique de l'ONU concernant le nouveau cadre mondial de la biodiversité. Nous sommes arrivés en Italie le jour où le premier groupe de cas de COVID-19 avait été signalé dans le nord du pays. À peine dix jours plus tard, alors que nous nous dépêchions de rentrer chez nous, le système de santé du nord de l'Italie était en train de s'effondrer et Rome allait rapidement devenir une ville fantôme. Le Forum romain était déserté et l'aéroport, vide. Deux semaines plus tard, le virus faisait son apparition au Canada et on a commencé la mise en quarantaine.

Tout en essayant de composer avec le stress de la pandémie et à l'auto-isolement, les Canadiens ont afflué vers les parcs et les espaces verts pour trouver du réconfort dans la nature. La COVID-19 a fait ressortir le fait que la nature est une valeur fondamentale pour les Canadien.ne.s, que les parcs et les aires protégées sont un service essentiel et que nous avons besoin d'un plus grand nombre de ces espaces naturels, et ce, de façon urgente.

Alors que le virus continue de faire rage et que le monde entier a du mal, collectivement, à trouver la voie à suivre dans un contexte d'incertitude face à l'avenir, une chose demeure claire : les crises liées à la biodiversité et au climat sont

Scènes d'une conférence : Le Forum romain était vide. L'aéroport était vide. Deux semaines plus tard, la majeure partie du pays était en quarantaine, alors que le virus se propageait également dans notre pays. Photo : Steven Woodley

toujours aussi graves et il faut s'y attaquer de toute urgence, même si le monde est confronté à une nouvelle menace très lourde.

Les scientifiques ont vite fait remarquer que les pandémies comme celle de la COVID-19, qui surviennent lorsqu'il y a transmission de virus de la faune sauvage aux humains, sont liées à la façon dont nous traitons la nature. Le trafic et la vente d'animaux sauvages constituent une part importante du problème, de même que la destruction continue de la nature. Plus les perturbations et la destruction des écosystèmes sains seront importantes, plus le risque de contact entre la faune sauvage et l'être humain sera grand et, par conséquent, plus le risque de transmission de virus sera élevé. Un fil conducteur se dégage de tout cela : la nécessité de transformer notre relation avec la nature.

EN QUÊTE D'ÉQUILIBRE

Cela nous ramène à l'idée que 2020 serait une « super année » pour la nature. Avec un peu de chance, la « super année » se poursuivra en 2021 et nous l'aborderons avec encore plus de détermination. Nous n'avons jamais eu autant besoin d'une démarche ambitieuse pour rétablir un équilibre avec la nature.

La Convention sur la biodiversité propose une vision qui consiste à vivre en harmonie avec la nature d'ici 2050. Est-ce possible? Je crois que oui.

Au cours des prochains mois, à mesure que le déconfinement se poursuivra, les gouvernements du monde entier mobiliseront collectivement des sommes astronomiques pour relancer l'économie mondiale et aider les gens à réintégrer le marché du travail. Cette perspective offre aux populations une occasion sans précédent de se concerter pour investir dans un avenir nouveau, un avenir plus écologique, un avenir plus respectueux du climat. Les dirigeants de l'Union européenne, du Costa Rica et de la Chine ont déjà fait part de leur intention de saisir cette occasion dans leurs plans de relance. Nous devons encourager les gouvernements du Canada à leur emboîter le pas.

Le temps est venu de prendre des mesures ambitieuses.

Nous, à la SNAP, en collaboration avec nos collègues de la communauté de la conservation, mettons tout en œuvre pour proposer des idées sur la façon dont le Canada peut stimuler l'économie et soutenir l'emploi par des investissements axés sur la conservation. En outre, nous formulons des recommandations sur la manière dont le Canada peut protéger 30 % de ses terres et de ses océans d'ici 2030 et déployer des solutions climatiques naturelles dans tout le pays. Nous le faisons avec un regain de confiance avec le sentiment que nous agissons dans l'intérêt des Canadiens. Un sondage réalisé au début de mars de cette année par nos collègues de la Campagne internationale pour la conservation boréale a révélé que 90 % des Canadiens soutiennent l'engagement du gouvernement fédéral de protéger 30 % de nos terres et de nos mers d'ici 2030.

Même si l'équipe de la SNAP travaille à distance partout au Canada, nous gardons le contact et nous sommes déterminés à poursuivre sur la lancée des dernières années et à faire en sorte de concrétiser, d'ici 2021, le plein potentiel de la « super année » pour la nature.

Cet article est un extrait d'un essai rédigé par Alison Woodley, conseillère stratégique principale de la SNAP. Pour lire cet article dans son intégralité, rendez-vous sur cpaws.org/blog (en anglais seulement)

POSEZ UN GESTE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Aimeriez-vous transmettre la nature en héritage aux générations futures ?

Le legs patrimonial peut être une bonne option! En faisant un don testamentaire, vous aiderez à protéger les espaces naturels du Canada et à assurer la survie à long terme des espèces qui y vivent.

Si vous êtes en train de rédiger ou de mettre à jour votre testament, considérez laisser un legs à la SNAP. Peu importe la valeur de ce legs, il aura nécessairement des effets durables et permettra d'assurer un avenir stable à la nature canadienne.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de faire un legs, veuillez communiquer avec Vicki DiMillo.

1-800-333-9453 poste 229
donations@cpaws.org

Crête de Northover à Kananaskis, en Alberta. Photo : Karl Lee

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

GARDER LE CANADA DANS LE BLEU

Comment les aires marines protégées soutiennent l'économie marine du Canada

PAR ALEX BARRON

Comme beaucoup de Canadiens vivant dans les régions côtières, l'une de mes façons préférées de me détendre et de faire le plein d'énergie au cours des dernières semaines a été d'aller à la plage et d'observer les vagues. Nous sommes si chanceux de vivre dans un pays qui possède le plus long littoral et l'un des plus grands « territoires océaniques » du monde, faisant du Canada une superpuissance océanique... mais vous le saviez probablement déjà, n'est-ce pas ?

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que plus de 7 millions de Canadiens vivent sur les côtes et que l'économie marine du Canada contribue à hauteur de plus de 35 milliards de dollars à l'économie nationale et emploie plus de 350 000 personnes[1]. Cette part va probablement augmenter: l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que « l'économie bleue » mondiale franchira la barre des 4 000 milliards de dollars canadiens d'ici 2030[3]. Étant donné l'étendue de son littoral et de son territoire océanique, le Canada est l'un des pays les plus susceptibles de connaître une croissance substantielle de son économie bleue.

Mais quelles en sont les conséquences pour les océans? Une augmentation du nombre de plateformes pétrolières et de cargos? Une baisse des populations de poissons et de baleines?

Pas nécessairement! Des activités comme la pêche et le tourisme dépendent d'écosystèmes sains qui favorisent une vie marine abondante. D'après le ministère des Pêches et des Océans, le secteur du tourisme et des loisirs maritimes du Canada a employé plus de 50 000 personnes en 2016 et contribué à l'économie à hauteur de plus de 3,5 milliards de dollars. Cette même année, le secteur de la pêche commerciale a employé 26 000 personnes et injecté 3 milliards de dollars à l'économie[3].

En favorisant la santé, la vitalité et la diversité des écosystèmes, les aires marines protégées (AMP) soutiennent la prospérité des activités touristiques et la croissance des populations de poissons, lesquels finissent par se disperser à l'extérieur de ces aires marines, là où la pêche est permise. Une analyse récente commandée par l'Union européenne a révélé que les retombées économiques des AMP dépassent largement leurs coûts[4]. Au cours des dernières années, le Canada a établi plusieurs nouvelles aires marines protégées et s'est engagé l'an dernier à poursuivre ses efforts en vue de protéger 25 % des océans d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030.

Cependant, les aires marines protégées ont besoin de mesures de protection rigoureuses pour être efficaces et offrir un maximum de retombées, qu'il s'agisse de compter les baleines ou les poissons. Selon les calculs des scientifiques, le fait de protéger 30 % des océans de la planète avec des AMP bénéficiant de mesures de protection strictes (comme l'interdiction de toute activité néfaste) pourrait générer des retombées économiques se chiffrant entre *490 et 920 milliards de dollars*[5].

Après la pandémie de COVID-19, la relance de l'économie canadienne va s'appuyer sur une économie bleue durable. Toutefois, pour développer notre économie bleue, nous devons veiller à la bonne santé et à la bonne gestion de nos milieux marins. Si le Canada veut favoriser une économie bleue prospère et durable, il doit donc préserver au moins 30 % de ses océans à l'aide d'aires marines protégées bénéficiant d'une protection rigoureuse, afin d'en maximiser les avantages pour l'économie, les communautés et la vie marine.

Il est temps de s'y mettre, vous ne croyez pas?

Alex Barron est la directrice national du programme des océans

[1] CCicin-Sain, B., Vanderzwaag, D., and M. C. Balgos. (Eds). 2015. Routledge Handbook of National and Regional Ocean Policies. Routledge: Abingdon & New York

[2] OCDE. 2016. L'économie de la mer en 2030, OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/9789264275928-fr

[3] https://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/maritime-fra.htm

[4] European Union. 2018. Study on the economic benefits of Marine Protected Areas: Literature review analysis. Disponible à https://ieep.eu/publications/the-economic-benefits-of-marine-protected-areas-in-europe (en anglais)

[5] Brander et al. 2015. The benefits to people of expanding Marine Protected Areas: Final report. Insitute for Environmental Studies. Disponible à https://www.issuelab.org/resources/25951/25951.pdf (en anglais)

Forêt de varech

Santé fiscale (et physique)

Les aires protégées : un atout de plusieurs milliards pour l'économie mondiale

PAR ANNA PIDGORNA

Si vous êtes un peu comme moi, vous aimez les parcs, les aires protégées et la nature emblématique du Canada. À la lumière des bienfaits que les espaces naturels procurent à notre santé et à notre bonheur, ce n'est pas surprenant. Sachez par ailleurs que les bienfaits des aires protégées vont encore plus loin, même si on en parle moins souvent : elles sont source d'importantes *retombées économiques*.

En janvier 2020, des dirigeants des milieux politique et économique du monde entier se sont réunis en Suisse pour le 50e Forum économique mondial de Davos. Le Forum a alors publié un nouveau rapport selon lequel 63 000 milliards de dollars (soit la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial) reposent modérément ou fortement sur la nature et ses services. Les industries qui en dépendent le plus sont celles qui, soit exploitent directement les ressources de la nature, soit dépendent d'écosystèmes sains pour assurer la fertilité des sols, la pureté de l'air et de l'eau, la présence de pollinisateurs et un climat stable.

Les aires protégées sont un moyen éprouvé de protéger la nature et constituent un élément clé d'une bonne planification de l'utilisation et de la conservation du territoire. Certaines de leurs retombées sont tangibles et faciles à mesurer, tels que les revenus du tourisme, les emplois, les recettes fiscales, et bien d'autres. En revanche, d'autres sont moins tangibles, de sorte qu'il devient difficile de les mesurer et de les faire connaître. Pensons entre autres à la purification de l'air et de l'eau douce, à l'amélioration de notre santé physique et de notre bien-être mental ou aux services écosystémiques tels que le stockage du carbone dans le sol.

Promenade dans les Chilcoltins, aire protégée du lac Spruce, Pavilion, C.-B. Photo : Lachlan Cruickshank

Comme il est le plus facile à mesurer, le tourisme est souvent considéré comme le principal avantage économique des aires protégées. En effet, selon une étude mondiale réalisée en 2015, les aires protégées enregistrent environ 8 milliards de visites par an, générant 850 milliards de dollars de dépenses directes à l'intérieur des pays et 355 milliards de dollars de surplus du consommateur par an. Des chiffres très éloquents. Au Canada, les aires protégées concentrent la plus grande partie des activités touristiques. Par exemple, de 2008 à 2009, les visiteurs ont dépensé plus de 4,4 milliards de dollars dans les parcs canadiens, ce qui dépasse largement le coût d'exploitation de ces sites. En plus, chaque dollar investi dans la gestion et l'exploitation des parcs canadiens a injecté près de 6 dollars dans notre PIB!

Les parcs contribuent également à la création d'emplois. En 2009, les parcs canadiens ont injecté 4,6 milliards de dollars dans le PIB canadien et ont soutenu directement 64 000 emplois à temps plein, ce qui représente 2,9 milliards de dollars en revenus du travail. En dehors de la création d'emplois directs, les aires protégées génèrent d'autres retombées économiques qui se font sentir au-delà de leurs limites. Par exemple, dans l'ouest des États-Unis, il a été démontré que les monuments nationaux contribuent à la croissance des économies locales dans un rayon jusqu'à 25 kilomètres, favorisant ainsi une augmentation moyenne de 10 % du taux d'implantation des entreprises et de 8,5 % du taux d'emploi.

Faisons abstraction un instant des avantages pour le PIB et regardons les avantages pour les personnes et l'économie. En nous permettant d'être en contact avec la nature, les aires protégées contribuent à améliorer notre santé physique, à favoriser le bien-être mental et à stimuler le développement des enfants. Saviez-vous que l'anxiété et la dépression coûtent près de 50 milliards de dollars chaque année à l'économie canadienne? Or, le simple fait de passer du temps à admirer les superbes paysages du Canada peut aider à réduire ce coût.

Les économistes et les défenseurs de l'environnement du monde entier sont d'accord : on ne peut plus ignorer la double catastrophe des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Il faut agir sans tarder pour protéger et restaurer la nature, sinon l'économie mondiale en souffrira les conséquences.

* *Tous les chiffres avancés dans l'article sont exprimés en dollars canadiens*

Anna Pidgorna est la coordinatrice principale de la conservation au bureau national de la SNAP à Ottawa.

LES BONNES NOUVELLES

Les impacts positifs pour la conservation de la nature et les communautés sont évidents. Continuons dans cette voie. **PAR ALISON RONSON**

La nature nous rassemble. Elle fait partie de notre identité canadienne. Nous tirons une grande fierté de notre patrimoine naturel exceptionnel : nous l'explorons, nous le respirons, nous en voulons toujours plus! C'est pourquoi nous devons protéger. Car, soyons honnêtes, il n'y a pas grand-chose sur quoi nous nous accordons plus fortement que notre obligation de transmettre des milieux naturels en bonne santé aux générations futures.

En 2018, le gouvernement fédéral a consacré 1,3 milliards de dollars à la conservation de la nature – un investissement sans précédent dans l'histoire du Canada! Selon le gouvernement, le financement dans le cadre du programme « Patrimoine naturel » permettra de doubler la superficie de nature protégée au Canada, d'aider à protéger et à rétablir les espèces en péril ainsi que de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. Après avoir joué un rôle déterminant pour assurer ce financement dans le budget fédéral, la SNAP poursuit son travail en collaboration avec tous les paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, territorial et autochtone) pour veiller à ce que la nature en bénéficie le plus possible.

En outre, le programme « Patrimoine naturel » inclut un budget de 175 millions de dollars dédié au « Défi En route vers l'objectif 1 du Canada » pour appuyer l'établissement de nouvelles aires protégées par les provinces, les territoires et les communautés autochtones dans tout le Canada.

Ce fonds a déjà soutenu des projets incroyables, tels que le projet de protection du bassin versant de la rivière Seal au Manitoba, une initiative menée par la Première Nation des Dénés Sayisi. Il a également contribué à l'établissement de Thaidene Nëné, la plus récente réserve de parc national et zone de protection autochtone du Canada située dans les Territoires du Nord-Ouest, sous la direction conjointe de la Première Nation des Dénés Lutsel K'e, de Parcs Canada et du gouvernement local; ainsi qu'à l'établissement de 27 nouvelles aires protégées en Nouvelle-Écosse.

Double arc-en-ciel surplombant le lac Bow, parc national Banff, Alberta.
Photo : David Brooke Martin

Pour en savoir plus sur la manière dont le financement prévu dans le budget fédéral de 2018 contribue à la protection de la nature, lisez notre rapport *Les investissements gouvernementaux rapprochent le Canada des objectifs de conservation* au https://snapcanada.org/protection-en-cours/.

Il faut toutefois en faire plus.

Les retombées positives pour la conservation de la nature et les communautés se font déjà sentir à mesure que les projets du « Défi En route vers l'objectif 1 du Canada » sont mis en œuvre à l'échelle du pays. Maintenant que nous sommes en 2020, les gouvernements et leurs partenaires comme la SNAP doivent poursuivre leur collaboration pour atteindre l'objectif de protection d'au moins 17 % de nos terres et de nos eaux intérieures, et ce, tout en réfléchissant aux prochaines étapes pour l'après-2020.

Le gouvernement fédéral nous fait voir la suite des choses avec optimisme : il s'est engagé récemment à protéger 25 % des terres et des océans du Canada d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030. Cela dit, il est essentiel que les autorités fédérales investissent davantage pour atteindre ces objectifs de conservation ambitieux et indispensables et consolider le bilan prometteur du « Défi En route vers l'objectif 1 du Canada ».

Alison Ronson est la directrice des opérations au bureau national de la SNAP à Ottawa

EN MÉMOIRE

Un legs d'amour...

Seumas Riley Doherty (18 juin 1986 – 7 juillet 2019)

Seumas aimait explorer les littoraux et les forêts de la Colombie-Britannique; il était animé du désir d'aller là où peu de gens avaient mis les pieds. Campeur aguerri, il plantait sa tente peu importe les conditions, convaincu que ses connaissances de la survie en forêt ne le laisseraient pas tomber. Il partait souvent en solo à la découverte de la nature sauvage, que ce soit en randonnée pédestre, en canot ou à vélo. Arrivé sur les plages, il dansait et jouait de sa flûte japonaise en harmonie avec les bruits de la mer. Plus qu'être simplement dans la nature, Seumas en faisait partie et voulait en faire profiter tout le monde. Il était particulièrement passionné par la préservation du littoral et des forêts anciennes de la Colombie-Britannique afin que les générations futures puissent en apprécier toute la splendeur des arbres et des îles.

Seumas nous a quittés soudainement le 7 juillet 2019, alors qu'il faisait ce qu'il aimait : explorer la nature sauvage près de Tofino, en Colombie-Britannique. Ce fut pour nous un privilège de l'avoir dans nos vies, malheureusement pas assez longtemps. Il était une perle rare, et pour nous une source d'inspiration à faire de belles choses dans la vie.

Pour honorer la mémoire de Seumas et perpétuer son profond amour pour la nature, la famille Doherty a fait une généreuse contribution pour nous permettre de protéger la nature sauvage de la Colombie-Britannique que Seumas chérissait tant.

CONTACTEZ-NOUS

SNAP Bureau national
600-100 rue Gloucester
Ottawa, ON K2P 0A4
613-569-7226 ou 1-800-333-WILD
info@snapcanada.org
www.snapcanada.org

SNAP Colombie-Britannique
604-685-7445
www.cpawsbc.org

SNAP Sud de l'Alberta
403-232-6686
www.cpaws-southernalberta.org

SNAP Nord de l'Alberta
780-328-3780
www.cpawsnab.org

SNAP Saskatchewan
306-469-7876
www.cpaws-sask.org

SNAP Manitoba
204-949-0782
www.cpawsmb.org

SNAP Vallée de l'Outaouais
819-778-3355
www.cpaws-ov-vo.org

SNAP Wildlands League
416-971-9453 ou 1-866-510-9453
www.wildlandsleague.org

SNAP Québec
514-278-7627
www.snapquebec.org

SNAP Nouveau-Brunswick
506-452-9902
www.cpawsnb.org

SNAP Nouvelle-Écosse
902-446-4155
www.cpawsns.org

SNAP Terre-Neuve-et-Labrador
709-726-5800
www.cpawsnl.org

SNAP Yukon
867-393-8080
www.cpawsyukon.org

SNAP Territoires du Nord-Ouest
867-873-9893
www.cpawsnwt.org

Avis concernant l'AGA 2020

La SNAP tiendra son assemblée générale annuelle par conférence téléphonique le lundi 28 septembre 2020 à 20 h (heure de l'Est). Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous à info@cpaws.org ou au 1-800-333-9453.

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

Si vous souhaitez aider les campagnes de financement de la SNAP avec vos événements, produits ou activités, nous vous invitons à communiquer avec Vicki Dimillo à vdimillo@cpaws.org.

Conçu et disponible exclusivement au Canada.

craftsports.ca